

INNOVATIONS

LE RECYCLAGE DES EAUX GRISES BOOSTÉ PAR LA RÉGLEMENTATION

TEXTE : FRANÇOIS PLOYE
PHOTOS : AQUALITY
FRANCE, KORDIANCE -
IMAGES BASA VISUALS,
NEREUS, ODALIE, ROXIM

Le recyclage des eaux grises s'impose comme l'un des outils les plus efficaces pour réduire et maîtriser la consommation d'eau potable dans les bâtiments. Le nouveau cadre réglementaire ⁽¹⁾ stimule l'innovation : des entreprises pionnières développent des procédés applicables aussi bien aux constructions neuves qu'à la rénovation. Panorama des solutions et retours d'expérience.

Photo © Roxim

Les eaux grises de la résidence Primavera à Fréjus (livrée en 2023) sont collectées et traitées par un système d'Aquality France pour l'arrosage des espaces verts. Mis en place par le promoteur Roxim, assisté du bureau d'études Ecofilae, ce système anticipait les exigences de la nouvelle réglementation adoptée par décret en 2024.

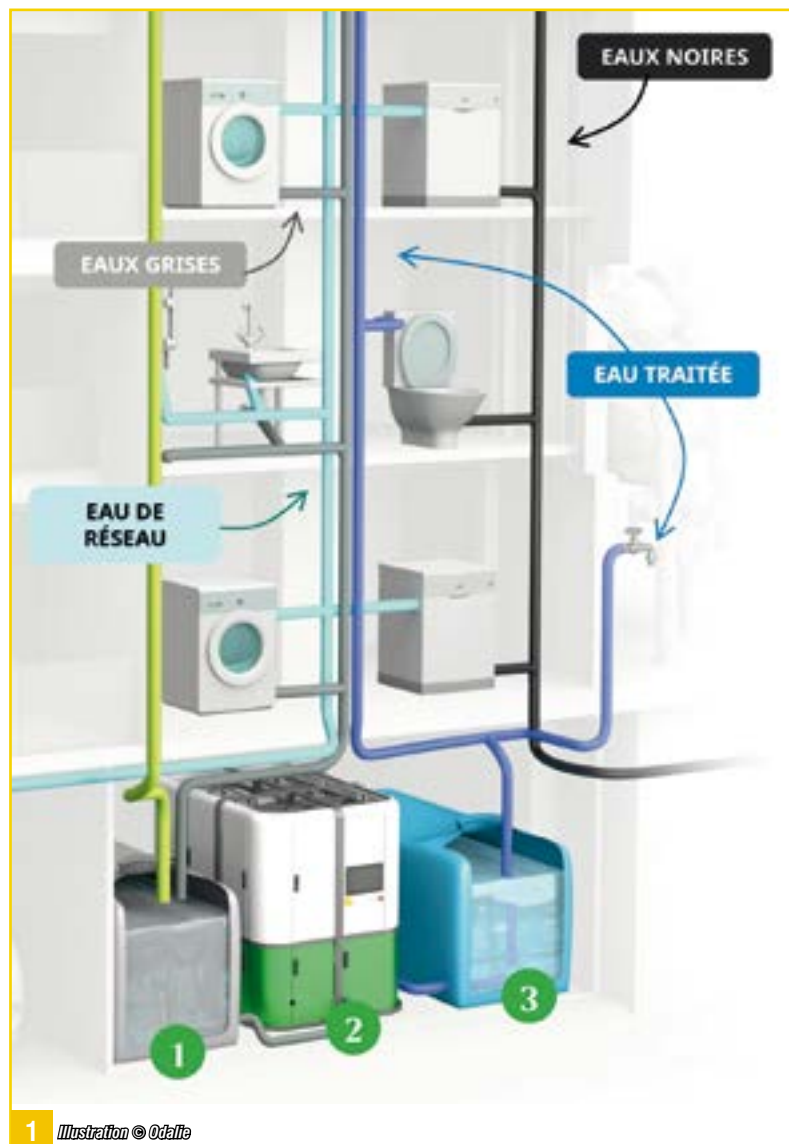
(1) Décret n°2024-796 du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine.

Pour en savoir plus : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049962670>



Ces dernières années, l'actualité a démontré les effets du dérèglement climatique sur le cycle de l'eau avec une alternance de stress hydrique et d'intenses précipitations selon les régions. Pour de nombreux acteurs, s'adapter de manière raisonnée est devenu une urgence. « *L'enjeu est d'anticiper l'adaptation au dérèglement climatique avec, comme volets importants, la végétalisation et la gestion de l'eau, explique Olivia Conil Lacoste, directrice RSE chez Bouygues Immobilier. Cette adaptation est traitée sous deux angles : la gestion durable et intégrée des eaux de pluie à la parcelle, illustrée par le projet Kipolis à Tours, et la réduction de l'empreinte hydrique des bâtiments.* » Concrètement, pour ce promoteur, la réduction de l'empreinte hydrique passe par une sobriété des usages, avec la pose d'équipements hydro-économiques et le développement de solutions de recyclage des eaux grises (EG), via un partenariat avec Odalie, filiale commune du Groupe Saur et d'InovaYa (start-up spécialisée dans le traitement de l'eau).

Le marché du recyclage des EG s'étoffe et s'organise autour d'une demi-douzaine d'acteurs : Outre Odalie, citons Aquality (qui a signé plusieurs projets avec le promoteur Roxim), Hydralooop (présent dans les Caraïbes avec Ecotimel), Nereus et Chemdoc Water Technologies. Cette dynamique est aussi illustrée par l'annonce, le 21 janvier 2026, de la création d'un syndicat professionnel, l'Afreg (Alliance Française pour la Récupération des Eaux Grises), qui réunit six entreprises. « *L'idée du syndicat est de communiquer, de partager les bonnes pratiques au travers des retours d'expérience, et de représenter la profession auprès des pouvoirs publics. À l'échelle d'une ville, le recours au recyclage des EG constitue un assainissement amont décentralisé. Le volume d'eaux usées envoyé vers les stations d'épuration peut être réduit de 20 à 25%, ce qui est intéressant surtout si les STEP⁽²⁾ locales sont en limite de capacité* », souligne Thomas Contentin, président de l'Afreg et directeur d'Aquality France.



Choisir le couple pertinent « gisements et usages »

Pour Ecofilae, une société de conseil et d'ingénierie spécialiste de la réduction de l'empreinte hydrique, la stratégie s'appuie sur deux leviers. Le premier concerne la réduction des consommations à la source, adaptée aux projets et aux caractéristiques climatiques de chaque zone. Le second levier porte sur la réutilisation des eaux non potables, qui peuvent être affectées à des usages bien précis et strictement encadrés par la réglementation. Le décret du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine (EICH) a considérablement simplifié les procédures administratives sur les eaux grises issues des lavabos, douches (bains) et lave-linges. Les usages réglementaires autorisés sont l'alimentation des chasses d'eau, l'arrosage des espaces verts (non comestibles) à l'échelle de l'immeuble, les fontaines décoratives et le nettoyage des sols intérieurs ou extérieurs.



(2) Stations d'épuration.

Sur chaque nouveau projet, Ecofilae recense et qualifie les gisements d'eaux disponibles et les usages potentiels. « La classe de qualité requise varie selon l'usage : elle est plus stricte pour les chasses d'eau (classe A+) que pour les espaces verts, et davantage contraignante dans les espaces recevant du public sensible », précise Sarah Belin, directrice de projet chez Ecofilae. En fonction des objectifs, une sélection est faite sur les couples gisement et usage les plus pertinents en qualité et en quantité, ainsi qu'en faisabilité réglementaire. Le fabricant de système de recyclage des EG est choisi en fonction des projets et de leurs contraintes spécifiques, comme l'encombrement du procédé par rapport à la taille du local technique, les contraintes d'exploitation, etc. « La technologie employée repose généralement sur la filtration membranaire, plus ou moins perméable, avec de la micro, ultra ou nanofiltration en fonction du type de traitement souhaité et de la classe de qualité visée, complétée si nécessaire par une désinfection aux UV », ajoute Sarah Belin.

Un marché émergent, des chantiers pionniers...

Fondée en 2013, Nereus s'est imposée dans la filtration membranaire avec ses premières réalisations de recyclage des eaux usées dès 2018. Parmi ses références figure l'immeuble démonstrateur « Cycle » du Village des athlètes, équipé d'un système de recyclage des eaux usées par filtration membranaire⁽³⁾. La société a pris un nouvel élan en 2024 avec l'entrée au capital de Quaero Capital, accompagnée d'un changement de stratégie et de direction. Son développement est alimenté en particulier par deux secteurs, l'industrie et le bâtiment, et repose sur son savoir-faire en filtration membranaire, allant de la membrane à fibres creuses jusqu'à l'osmose inverse.

« Pour le bâtiment, notre solution phare est Aquafiber, un système modulaire de nanofiltration par fibres creuses, une technologie appréciée pour les eaux grises dans les



1 Le système d'Odalie illustre le fonctionnement du recyclage des eaux grises (EG) : les eaux noires et grises sont collectées séparément dans des cuves. Les EG sont ensuite traitées par une centrale de traitement (Aquapod), stockées dans une cuve dédiée, puis distribuées par un réseau indépendant de celui de l'eau de ville.

2 Le système Aquafiber de Nereus fonctionne selon un processus en plusieurs étapes : collecte et préfiltration des eaux grises (pour retirer les matières en suspension et dissoutes, et les agents pathogènes), nanofiltration sur membrane à fibres creuses, filtration au charbon actif, puis stockage en cuve tampon chlorée avec contrôle continu de la turbidité (degré de trouble) et du chlore.



3 Perspective de la résidence Ischia à Lattes (34), un ensemble de 36 logements du promoteur Kordiance, conçu par le cabinet Ateliers A+. Livré en avril 2025, le bâtiment est équipé d'un système R-Oasys de Chemdoc Water Technologies assurant le recyclage des EG pour alimenter les WC et permettre l'arrosage des espaces verts.

bâtiments. Compact - de la taille d'un gros réfrigérateur -, le skid⁽⁴⁾ peut être assemblé pour traiter jusqu'à 10 m³/jour d'eau grise. Ce système de recyclage permet de traiter les eaux grises et les eaux de piscines à usage collectif, pour obtenir une eau conforme aux usages domestiques réglementaires nécessitant une qualité A+ », assure Patrick-Jean Pichavant, directeur commercial chez Nereus. Aquafiber peut aussi bien être installé dans le neuf que dans l'existant en créant un réseau sanitaire séparé. La maintenance de la centrale de traitement repose sur un contrôle visuel régulier, le remplacement du charbon actif et le changement de la membrane tous les 4 à 5 ans. « Nos premiers projets en cours de déploiement concernent le résidentiel collectif et l'hôtellerie, mais aussi les campings avec un beau projet sur la presqu'île de Crozon, qui compte plus de 250 emplacements. Sa mise en service est prévue courant avril. L'eau des douches et des lavabos est récupérée et traitée avec la technologie Aquafiber afin d'être réinjectée dans le réseau sanitaire (chasses d'eau). Les exploitants de camping recherchent une quasi-autonomie en consommation d'eau », souligne Patrick-Jean Pichavant.

Créée en 1998, Chemdoc Water Technologies a développé son expertise dans la filtration et la purification d'eau pour l'industrie. Son activité sur le marché du bâtiment est plus récente, avec un système de recyclage des eaux grises faisant appel à des principes techniques identiques à ceux pratiqués et rodés dans l'industrie (filtration membranaire ou osmose inverse). Les installations sont plus petites (1 m³/heure) pour une centaine de logements. « Nous avons déjà trois installations opérationnelles avec notre

3) Lire l'article « JOP Paris 2024 - Le Village olympique pousse l'innovation en recyclant les eaux usées » paru dans le n°201 de Qualité Construction (novembre-décembre 2023).

4) Structure sur laquelle sont fixés différents équipements et matériels industriels.



3 Photo © Kordiance - Images Basa Visuals



4 Photo © Nereus

système R-Oasys, dont deux situées dans l'Hérault. La plus ancienne est la résidence Ischia à Lattes du promoteur Kordiance : les eaux grises recyclées (1 m³/h) alimentent les chasses d'eau et l'arrosage des espaces verts de la copropriété. Nous avons une opération de plus grande ampleur : L'Orival à Toulouse, conçue par l'architecte PPA pour le promoteur GreenCity. Cette résidence de 126 logements vient d'être livrée avec un système dimensionné à 25 m³/jour. Cela a du sens d'un point de vue économique d'exploiter les eaux grises sur des opérations de plus de 100 logements», affirme François Chaîne, directeur de développement de Chemdoc Water Technologies. Le système mis en œuvre associe une double filtration membranaire (ultra et nano) et une chloration du bac de stockage de l'eau filtrée.

Répondre aux défis de l'insularité

Basée au Québec, Ecotime a créé une première filiale à la Martinique avant de se développer dans d'autres îles françaises. Sa double mission : valoriser les eaux de pluie et les EG, tout en sensibilisant les acteurs locaux. La situation de stress hydrique dans les zones insulaires est différente de celle du Québec où le principal enjeu, du fait de ses importantes ressources en eau, est la réduction du gaspillage. Face à ce constat, les deux fondateurs, Timothé Roy-Bouchard et Eddy Dureuil, ont lancé la société en 2017. Leur objectif : vendre et installer des systèmes de gestion de l'eau dans les bâtiments, sans changer les habitudes des usagers. « Nous avons développé un premier système, Oasis, qui récupère les eaux pluviales sur la toiture afin qu'elles soient réutilisées pour des usages non potables, détaille Anne-Claire Le Moguédec, responsable communication et marketing d'Ecotime. Nous commercialisons également Hydraloop, une technologie complémentaire à Oasis. Ce système hollandais recycle les eaux grises issues des baignoires, douches et lavabos, qui sont écrêtées, filtrées et réutilisées pour nettoyer les espaces communs, alimenter les chasses d'eau ou arroser les espaces verts. »

« Le procédé Hydraloop est faiblement consommateur en énergie », assure de son côté Eddy Dureuil. Il fonctionne avec plusieurs étapes de filtration mais sans membrane, revient moins cher qu'une filtration mem-

branaire, et s'avère plus simple à installer et à maintenir. Pour répondre à la réglementation, nous avons ajouté en dernière étape un système extérieur de polissage – un traitement supérieur incluant des filtres à sables, filtres à charbon et désinfection au chlore – pour respecter le taux d'abattement réglementaire sur les critères bactériologiques. » Hydraloop a la taille d'un réfrigérateur, avec des modèles de 300 ou 600 L (possibilité d'en installer plusieurs en parallèle). À titre d'exemple, pour le projet de Bishop en Martinique (15 logements), le dimensionnement comprend trois modèles de 600 L. « Le système Hydraloop est connecté, ce qui permet une surveillance à distance, ajoute Eddy Dureuil. Il alerte pour les entretiens nécessaires, comme le changement de filtres par exemple, ou les dysfonctionnements. En cas de défaillance et/ou d'insuffisance de l'alimentation, le basculement vers l'eau du robinet se fait automatiquement et de façon sécurisée conformément aux normes NF EN 13077^[5] et NF EN 1717^[6] ».

La centrale de traitement des EG installée au siège social d'Ozanam a été subventionnée à hauteur de 30% par l'agence de l'eau. Pour la résidence Les Alizés (voir encadré ci-contre), le système coûte environ 50 000 euros dont 50% subventionnés par Action Logement Innovation. Depuis la mise en service (mai-juin 2025), environ 77 000 litres d'eau ont été économisés pour un coût estimé (amortissement compris) entre 5,85 et 6,11 euros/m³.

Un atout pour le confort d'été

Un des usages importants des eaux usées recyclées est l'arrosage des espaces verts non comestibles, extérieurs ou en jardinières. Le promoteur >>>

[5] « Dispositifs de protection contre la pollution de l'eau potable par retour - Surverse avec trop-plein non circulaire (totale) - Famille A, type B » (mars 2023).

[6] « Protection contre la pollution de l'eau destinée à la consommation humaine dans les installations d'eau potable et exigences générales applicables aux dispositifs de protection contre la pollution par retour » (août 2025).

4 Le système Hydraloop fonctionne en cascade : sédimentation des sédiments, flottaison des débris (cheveux, savon), traitement biologique par bioréacteur aérobique dit MBBR (Moving Bed Biofilm Reactor) et désinfection par UV toutes les 4 heures.

5 Le système de traitement des eaux grises d'Aquality comporte plusieurs phases : d'abord un préfiltre dégrilleur (pour enlever les cheveux par exemple), puis le traitement biologique associant aération et sédimentation par floculation, suivi d'une ultrafiltration par membrane à fibres creuses et d'une stérilisation par lampes UV. L'eau traitée est stockée dans une cuve chlorée, avec un apport d'eau de ville possible en cas de besoin.



5



Photo © Ozanam
 A la résidence Les Alizés en Martinique, les eaux grises traitées par le système Hydralooop sont utilisées pour les WC et le nettoyage de parties communes.

OZANAM, UN BAILLEUR SOCIAL PIONNIER DANS L'EXISTANT

Depuis 2017, Ecotime déploie des systèmes de recyclage des eaux grises dans des bâtiments existants avec le bailleur social Ozanam (Groupe Action Logement), présent à la Martinique. Les premières références sont le siège social d'Ozanam à Schoelcher et la résidence Les Alizés (8 logements collectifs) à Fort-de-France. À l'époque, en l'absence de réglementation,

une dérogation devait être demandée à l'ARS (Agence Régionale de Santé). « À la résidence Les Alizés, les eaux grises des douches, bains et cuisines sont acheminées vers un local technique installé dans une portion du garage. Après traitement, l'eau remonte via une colonne située au milieu du bâtiment. Nous avons ainsi deux réseaux distincts avec une double alimentation dont l'eau potable en

secours pour alimenter les WC », précise Eddy Dureuil, l'un des deux co-fondateurs d'Ecotime. De nouveaux projets sont en cours, sur la même base de gisements et d'usages, parmi lesquels une résidence neuve de 15 logements à Bishop (livraison prévue fin 2026). D'autres projets sont à l'étude dans l'existant, dont 48 logements de la grande résidence Batelière et 20 logements aux Berges de

Maniba. « S'agissant du projet Bishop, en cours de construction, l'équipement a été intégré dès la conception du programme. En revanche, dans l'existant, les travaux doivent être étudiés au cas par cas selon l'emplacement des sanitaires, des gaines techniques, des évacuations, etc. », indique Nathalie Freire-Diaz, responsable du service développement social et urbain chez Ozanam. ■



Photo © Roxim

Perspective de la résidence Evanesens à Montpellier (34), du promoteur Roxim.

Le système Aquality, dimensionné à 10 m³/jour, permettra de couvrir la totalité des besoins en arrosage d'un projet végétalisé.

ROXIM MISE SUR L'ARROSAGE DES ESPACES VERTS

Le promoteur Roxim a une première référence avec la résidence Primavera à Fréjus (83) livrée en 2023, avant la publication du décret du 12 juillet 2024 relatif à des utilisations d'eaux impropres à la consommation humaine. Pour ce chantier, Roxim a été assisté par le bureau d'études Ecofilae pour la demande de dérogation. Sarah Belin (Ecofilae) en rappelle le contexte : « il a été nécessaire

de demander une dérogation expérimentale auprès de l'ARS pour obtenir une autorisation préfectorale concernant le recyclage des eaux grises destinées à arroser les espaces verts. C'était expérimental mais proche de ce qui a été publié par la suite avec le décret de 2024 ». Roxim a une deuxième opération en cours : la résidence Evanesens à Montpellier (34). Elle est équipée comme à Fréjus d'une

centrale fournie par Aquality pour traiter les eaux grises. Celles-ci seront recyclées pour l'arrosage des espaces verts, dont les terrasses et les jardinières, sur la base de la nouvelle réglementation. Ce projet n'aurait pas de sens sans le recyclage des eaux grises. En effet, la Métropole veille à la sobriété dans la consommation d'eau. « Nous avons testé toutes les colonnes de collecte des eaux grises sur Evanesens pour

vérifier si elles étaient toutes correctement connectées. La distribution des EG traitées se fait par une colonne unique pour alimenter les jardinières. D'un point de vue économique, le coût de revient des EG traitées est équivalent à celui de l'eau brute fournie et pouvant être utilisée pour l'arrosage. L'intérêt est d'avoir une solution sur site en cas de restriction d'eau », explique Charles Thourot, directeur général de Roxim. ■



6 Photo © Aquality France



7 Photo © Odalie

Roxim dispose deux références : la résidence Primavera à Fréjus (83), livrée en 2023, et la résidence Evanesens à Montpellier (34), en cours de construction. « Nous accordons une attention particulière aux espaces verts de nos résidences pour apporter un peu de fraîcheur l'été. Or, en copropriété, l'une des difficultés est de dépenser pour l'arrosage, le risque étant que la végétation s'étiole ou disparaisse. L'enjeu est la maîtrise des coûts de fonctionnement et, dans un contexte de hausse du prix de l'eau, recycler l'eau consommée pour les douches et lavabos, semble économiquement raisonnable », note Charles Thourot, directeur général de Roxim.

Après évaluation de plusieurs systèmes de recyclage des EG, la solution Aquality a été retenue par le promoteur pour sa facilité de mise en œuvre et de maintenance. Le système comprend deux cuves (eaux collectées et eaux traitées) et une centrale technique (plusieurs étapes de filtration). « En revanche, nous n'avons pas souhaité utiliser les EG pour alimenter les chasses d'eau, car le dispositif - complexe à mettre en œuvre - nécessite une double tuyauterie. De plus, selon l'Anses⁽⁷⁾, il est recommandé que l'eau traitée ne soit pas

(7) Agence nationale de sécurité sanitaire.

stockée plus de 48 heures pour limiter la prolifération microbienne, particulièrement en cas d'absence prolongée », poursuit Charles Thourot.

Associer récupération des EP et recyclage des EG

Depuis sa création en 2010, la société Aquality est spécialisée dans la récupération des eaux de pluie et le recyclage des eaux grises par ultrafiltration membranaire. « L'arrêté du 12 Juillet 2024 a acté un changement dans la récupération des eaux de pluie, désormais généralisée aux surfaces inaccessibles, incluant les ombrières photovoltaïques (PV). Mais la vraie révolution est venue de la reconnaissance et de la réutilisation des eaux grises pour certains gisements et certains usages définis par la réglementation », soutient Thomas Contentin (Aquality France). Ce dernier explique qu'il commence à livrer les premiers projets conformes à la réglementation. Un exemple est la tour « M+ » à Lyon (69), un bâtiment mixte associant logements, bureaux et commerces. Le volume important des eaux grises issues des logements alimente les WC des bureaux dans les étages inférieurs, un poste très consommateur en eau dans le tertiaire. Aquality revendique en France de nombreux projets (bureaux et hôtels), principalement dans le quart sud-est de l'Hexagone. Sur une douzaine de chantiers, tous concernent des constructions neuves, à l'exception d'un hôtel en réhabilitation lourde. Parmi les références du fabricant figurent la Tour Saint-Gobain (92) et la Tour Carpe Diem (92), pour laquelle l'installation est opérationnelle depuis décembre 2024. Le principe est celui d'un réseau séparatif : distribution d'eau potable d'un côté, eaux grises traitées de l'autre, conformément à la norme EN 1717, dont l'objectif est de prévenir la contamination de l'eau potable dans les installations intérieures en évitant tout retour d'eau non potable dans le réseau de distribution. Thomas Contentin estime que son procédé présente plusieurs avantages, notamment en matière de maintenance (facilement démontable) et de durabilité : « L'intégration des fonctionnalités facilitant l'entretien, comme le nettoyage automatique du dégrilleur et le rétrolavage de la membrane d'ultrafiltration après chaque filtration. » Une précaution supplémentaire : tous les systèmes installés sont monitorés à distance par le fabricant pour assurer un suivi régulier.

« Concernant le projet pilote de la résidence Les Maritimes à Vannes, notre agence Bretagne Sud a été pionnière sur le sujet du recyclage des eaux grises. Les équipes de Bouygues Immobilier se sont rapprochées de la Saur pour développer la solution de traitement et de réutilisation des eaux grises d'Odalie (filiale du Groupe Saur) via son système Aquapod. Dans ce domaine, il est important d'avoir un partenaire solide et durable pour la phase d'exploitation », détaille Olivia Conil Lacoste (Bouygues Immobilier). Le système s'installe généralement dans un local technique au sous-sol du bâtiment. Il comprend deux cuves (une en amont pour collecter les eaux grises, une en sortie pour les stocker) couplées à l'Aquapod qui intègre trois étapes de filtration.

Capacité adaptée au nombre de logements

« Sur chaque nouveau projet, le calcul de dimensionnement se fait principalement en fonction du nombre de logements », explique Victoire van Rijn, >>>



6 Pour la Tour Carpe Diem à La Défense (92), Aquality a installé un système de recyclage des eaux grises d'une capacité de 10 m³ par jour couplé à une cuve de récupération d'eau de pluie de 40 m³ pour alimenter les toilettes ainsi que l'arrosage des espaces verts.

7 Classé A+ suivant la réglementation, l'Aquapod d'Odalie propose une filtration en plusieurs étapes : le biofiltre, le filtre AFM (un média filtrant de haute performance qui élimine les matières en suspension jusqu'à 5 microns) à base de billes de verre, et l'ultrafiltration composée de membranes à fibres creuses. Le système comprend quatre modules faciles à installer.

responsable marketing et communication chez Odalie. Il faut quantifier les gisements - douches, lavabos, lave-linge, cuisines... - et estimer le volume quotidien à traiter. Il convient ensuite d'évaluer les usages potentiels et le nombre de m³ d'eau consommée. Le volume des cuves de stockage doit être à peu près égal au volume d'eau à traiter quotidiennement. » La réglementation de 2024 a défini les gisements et les usages autorisés pour lesquels une simple déclaration suffit sur une nouvelle opération. Pour les projets en expérimentation, nécessitant une demande auprès de l'ARS, on trouve la cuisine comme gisement et, comme usages, le lave-linge, l'arrosage des jardins potagers et le nettoyage des sols intérieurs.

« Notre marché est principalement celui du résidentiel et de l'hôtellerie, et essentiellement en neuf, mais le procédé a un sens sur d'autres typologies de bâtiments. Par exemple, dans le cas des bureaux qui disposent d'un restaurant d'entreprise, les eaux grises des cuisines

“Le recyclage des eaux grises franchit un cap décisif grâce à un cadre réglementaire désormais clair et à l'essor rapide des solutions industrielles”

pourraient servir pour les chasses d'eau et le nettoyage quotidien. De même, dans les salles de sport, l'eau des douches et des lavabos pourrait être recyclée pour l'arrosage, voire pour la blanchisserie », confie Victoire van Rijn. En 2026, deux nouvelles installations Odalie vont être livrées : 3 m³/j pour un restaurant à Lyon, et 7 m³/j pour la résidence Les Maritimes à Vannes. Pour cette dernière, les gisements viennent des salles de bain, douches, lavabos et lave-linge, et les usages seront les chasses d'eau ainsi que l'arrosage des espaces verts.

Le recyclage des EG franchit un cap décisif grâce à un cadre réglementaire désormais clair et à l'essor rapide des solutions industrielles. Porté par des projets pilotes de plus en plus nombreux, il devient un levier incontournable pour réduire la pression sur la ressource, accompagner la transition écologique du bâtiment et anticiper les effets du changement climatique. ■



Photo © Bouygues Immobilier
Le chantier de la résidence Les Maritimes à Vannes (56), de l'agence Pôm Architectes pour Bouygues Immobilier, est en phase de gros œuvre.

LES MARITIMES À VANNES

En 2023, l'agence Bretagne Sud de Bouygues Immobilier répond à un appel d'offres lancé par Morbihan Habitat, pour la résidence Les Maritimes de 75 logements. À l'époque, la Bretagne connaissait un stress hydrique accentué par un épisode caniculaire. « Avec Les Maritimes, nous avons souhaité proposer une innovation inédite en France : la mise en place d'une

solution novatrice de traitement et de réutilisation des eaux grises afin de préserver la ressource en eau. Développé en partenariat avec la Saur - via la solution Odalie -, ce dispositif permet d'économiser plus d'un million de litres d'eau potable chaque année sur l'opération. Le permis de construire a été déposé en 2023 par l'agence Pôm Architectes avec ce système qui anticipait

la réglementation de 2024 », confie Iwen Carré, directeur de l'agence Bretagne Sud. Conformément à l'arrêté de 2024, le gisement sur cette opération comprend les salles de bain (douches, lavabos et lave-linge) et les usages autorisés sont les WC, le nettoyage extérieur ainsi que l'arrosage des espaces verts non comestibles.

L'alimentation des chasses d'eau est garantie par une double tuyauterie eaux grises recyclées/eau potable, empêchant le mélange des flux. Pour assurer le bon usage du système, une pédagogie spécifique est programmée auprès des résidents, notamment lors de la visite de pré-livraison et de la livraison prévue au printemps 2027. ■